

Modalités de la reprise des cours à l'ASMP à partir du lundi 7 septembre 2020

A ce jour, le département du Val de Marne est toujours déclaré comme une zone de circulation active du virus. A ce titre, veuillez trouver ci-dessous quelques directives. Celles-ci pourront évoluer dans le temps selon les recommandations ou obligations administratives.

Le non-respect de ces obligations entraîne l'exclusion des cours. Implicitement, ces directives sont insérées de manière temporaire au règlement intérieur de l'Association dès le lundi 7 septembre 2020.

○ Au Bâtiment du 21 Allée de Bellevue et Centre de Loisirs aux Joncs-Marins

1. A partir de 11 ans, le masque est obligatoire dans l'enceinte du bâtiment pour tout déplacement, quel qu'il soit.
 - En cas d'oubli, l'accès au bâtiment sera refusé.
 - Il pourra être retiré uniquement en début de cours et remis à la fin. Cependant, pour ceux qui le souhaitent, il peut être conservé durant le cours.
 - Les attendants (familles) ne sont pas acceptés dans le foyer, excepté les parents accompagnant les enfants de moins de 11 ans. Nous les invitons à utiliser les produits de désinfection mis à leur disposition, sur les chaises, tables, etc. avant et après leur utilisation.
 - Dans le cas où les attendants restent ou non dans leur véhicule durant le cours de leur enfant, nous rappelons l'obligation de poser leur carte ASMP sous le pare-brise. En son absence, elle entraîne le départ impératif du véhicule (passage des patrouilles Vigipirate et contrôle du responsable paroissial) et en cas de récidive, l'interdiction de stationner.
2. Avant chaque cours, les professeurs ont l'obligation de noter les horaires, noms et prénoms des participants sur un cahier de présence.
 - Pour les cours d'essai, les nom, prénom, adresse et numéro de téléphone y seront inscrits.
3. Pour les cours de Pilates, Gym, Yoga, etc, nécessitant l'utilisation d'un tapis, il est fortement recommandé d'apporter le vôtre.
 - Si cela vous est impossible, vous viendrez avec votre serviette, paréo (140 x60), qui recouvrira l'intégralité du tapis mis à disposition par l'association. Un nettoyage du tapis sera effectué par vous-même, avant et après le cours.
 - Dans un premier temps et jusqu'à nouvel ordre, les cours se dérouleront sans matériel.
4. Le gel hydroalcoolique sera à votre disposition à l'entrée et à la sortie des cours. Si vous en avez la possibilité, le mieux est d'apporter le vôtre.
5. Les différentes règles de distanciation et autres en vigueur seront respectées.
6. Il est fortement conseillé de venir en tenue. Les casiers dans le vestiaire seront à votre disposition pour entreposer vos chaussures de ville, lesquelles seront retirées avant l'entrée dans la grande salle.
7. Les cours seront raccourcis de 5 minutes afin d'éviter les croisements entre les entrées et sorties et permettre ainsi le nettoyage, la désinfection et l'aération des locaux. L'attente et l'accueil s'effectueront au foyer. Les professeurs viendront vous y chercher.
8. Afin d'éviter tout surnombre intempestif, le changement de cours sera exceptionnel et soumis aux autorisations du professeur et du responsable d'activité

○ Aux différents gymnases et salles de la ville (Activités sportives dépendant d'une fédération)

Ces contraintes sont identiques et peuvent être plus restrictives par les différentes fédérations sportives nationales. Les modalités spécifiques vous seront transmises lors des premiers entraînements.

Ces mesures que nous espérons temporaires permettront de rassurer tous nos adhérents et d'assurer les cours dans le respect des mesures administratives et sanitaires. En cas de déclaration positive du virus, nous vous demandons de nous en informer aussitôt, votre anonymat est réglementairement préservé.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une bonne rentrée sportive & culturelle ainsi bien sûr qu'une bonne santé.

Le bureau de l'A.S.M.P.